



[smile31]

Par **Camille**, le **27/07/2012** à **15:40**

Bjr,  
Ben, ça n'existe pas, des cahiers de devoirs de vacances pour Licences et Masters ?  
Mince, va falloir inventer ça !  
[smile4]

Par **Newjurist**, le **27/07/2012** à **18:57**

Re-bjr,

Avec entre chaque dissertation/commentaire/cas pratique, un petit sudoku ou des points à relier pour faire un dessin ou encore des mots croisés (avec des mots du style synallagmatique ou chirographaire, ça peut être sympa).

Par **Camille**, le **27/07/2012** à **21:20**

Bsr,  
[citation] ça peut être sympa  
[/citation]  
Déposez un brevet, vous tenez le bon bout...

(N'oubliez pas de prévoir des rébus et des labyrinthes, ça plaît beaucoup aussi...)  
[smile4]

Par **gregor2**, le **29/07/2012** à **03:34**

Bonjour,

Vendu avec des photos de juristes et des portraits inédits de Montesquieu pour les groupies que nous sommes :p

sans oublier les fameux tests : "quel huissier de justice êtes vous ?" "si vous avez une majorité de réponses A, vous êtes un vrai requin !"

et les fameux articles : "comment faire pour faire tomber la robe du juge dès le premier soir"  
"que faire, l'avocate a une robe sous la robe !"

mais je m'éloigne :p

Par **Florent Giraud**, le **24/08/2012** à **19:22**

Bon à ce que je vois les premières personnes à critiquer sont aussi les premières personnes à ne pas respecter elles même la charte

Et tiens Camille je te le remet car je vois que dans tous tes posts la plupart sont comme celui-ci. Aurais tu un manque de connaissance tel que cela t'empêche d'être courtois ou de faire des efforts à répondre?

-Chaque contributeur se doit de favoriser un climat de respect mutuel, de compréhension, de tact et d'empathie.

Après être en vacance signifie t-il que vous arrêtez toutes activités ? Je plains votre poursuite d'étude Car oui il ya des cours pendant les vacances j'en donne à des étudiants de première année dans mes matières préférés et ils ont les mêmes dissertations que je faisais même si je n'ai pas la prétention d'être un professeur loin de là mais je leur donne de bonnes bases pour qu'ils débutent.

Bon maintenant que clarification est faite j'espère que les admins qui sont apparemment très droit sur la charte du forum l'applique aux uns comme aux autres de la même manière .. ?

ndeyemi : C'est vrai que ta présentation de ton sujet est très succincte ^^

"L'exécutif et la procédure législative"

Comme dit plus haut c'est le rapport qu'à l'exécutif dans la procédure législative. Je m'explique on voit les projets de lois viennent du gouvernement (exécutif) et proposition de loi pour le parlement. Mais en détaillant plus pour l'exécutif car c'est ton sujet et en deuxième partie voir comment se déroule cette procédure par exemple

J'espère t'avoir éclairci les idées ?

Par **FARAH**, le **07/09/2012** à **00:10**

T'as l'air de pas mal prendre tes pensées pour des généralités.... j'adore relire tes coms.... petit prof des seventies.... cool

Par **gregor2**, le **07/09/2012** à **09:19**

Vous verrez qu'il y a beaucoup de sujets comme ça pendant l'année, des gens qui ne viennent qu'une fois et qui ne prennent ni la peine d'être polis ni la peine de chercher le moindre élément - on ne peut pas répondre à ces gens, aider prend du temps et c'est un forum libre,

chacun apporte son aide à qui il veut -

D'ailleurs la charte que vous semblez tant apprécier dispose clairement que pour être aidé il faut soit avoir une question précise soit apporter soit même des éléments de réponse . Ce qui relève simplement du bon sens ... Quand vous faites le professeur vous êtes rémunérés j'imagine, ici c'est un forum participatif , on n'est pas tenu d'apporter systématiquement des réponses ... Et rien n'empêche le créateur du sujet de dire "ah oui excusez moi j'ai été un peu vite" et d'ajouter ce qu'on lui demande, et vous verrez ils ne le font presque jamais ...